

Groupe de Travail animé par :







Commission des standards

REF : CNIG 2025.<mark><xxx></mark>

Mandat du GT CNIG PCS-PICS Projet d'élaboration du standard PCS-PICS

Statut	 En projet : version 0.1 du 25/09/2025 Proposé en commission des standards du 12/06/2025 Présenté en commission besoins et usages du 25/09/2025
Définitions préalables	Sur le fondement de ses pouvoirs de police générale, le maire assure la réponse de premier niveau à toute situation mettant en péril sa population. La commune constitue ainsi le premier maillon de l'organisation générale de la sécurité civile.
	A cette fin la commune élabore un plan communal de sauvegarde (PCS) . Document à visée résolument opérationnelle, cet outil de gestion des crises lui permet de préparer la réponse à tout type d'évènements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.).
	Le PCS a pour objet de définir, par avance, les procédures et organisations qui seront mises en place en cas d'événement. Cette démarche permet, en situation de crise, de ne pas se poser de questions sur l'organisation à mettre en place afin de traiter l'événement de manière rapide et pertinente.
	Les communes sont appuyées dans ces missions par les intercommunalités qui disposent des plans intercommunaux de sauvegarde (PICS) . Ce plan permet à la commune sinistrée de solliciter les moyens propres de l'EPCI et les moyens mutualisés des communes-membres de l'intercommunalité. Il organise également la continuité des compétences exercées par l'EPCI en période de crise (voirie, eau potable, assainissement, etc.).
	source : Ministère de l'intérieur, fiche PCS / PICS
Enjeux et problématiques à traiter	Enjeux - respecter le délai réglementaire (très court pour les PICS, déjà dépassé pour les PCS) - œuvrer à l'harmonisation les pratiques communales et intercommunales - assurer l'interopérabilité des données : pouvoir les partager avec d'autres structures (Préfectures, SDIS) et les assembler aux niveaux supra-communaux (départements, régions, etc)
	- rationaliser les solutions logicielles et les propositions d'accompagnement disponibles et fournies par des structures privées et publiques.
Contexte réglementaire	 Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile Loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels Articles L731-3 et 4 et autres du Code de la Sécurité Intérieure

	Codes : code de l'Environnement, code Forestier, etc.
Synthèse du besoin	 Disposer de modèles de documents harmonisés au niveau national; Disposer d'une représentation visuelle commune pour une plus facile agrégation et appropriation des PCS et des PICS; Faciliter la rédaction des PCS et des PICS Faciliter leur intégration dans les différents outils à disposition de l'Etat, des SDIS et des collectivités; Faciliter le suivi et la mise à jour de ces documents comme le cadre réglementaire l'exige. Offrir aux collectivités un standard à insérer en annexe à leurs marchés pour la mise en place des PCS et des PICS
Objectifs opérationnels du groupe de travail	Après avoir rassemblé un maximum de modèles de documents existants sur la thématique, obtenir un consensus avec les collectivités territoriales et toutes les parties prenantes pour réaliser un standard de données contenant des modèles de fichiers, un modèle conceptuel de données et une symbologie spécifique pour représenter les objets constitutifs des PCS et PICS. Le GT CNIG PCS/PICS travaillera en coordination avec : - le GT CNIG Risques et le géostandard Risques profil PPR venant d'être révisé (DICRIM, enjeux, données emprises de risques pris en compte dans le cadre de la réalisation des PCS/PICS). - le GT CNIG ERP, qui serait à relancer.
Pilotage	Ministère de l'intérieur. DGSCGC principe validé. Reste à identifier un bureau et un référent à la sous-direction de la préparation de l'anticipation et de la gestion de crise
Animation	SDIS03, avec une co-animation avec l'Entente Valabre et le Cerema
Participants	Institut des risques majeurs (IRMa), Cerema, Entente Valabre, GIP ATGéri, AMF, AITF GT SIG TOPO, AITF GT Risques, Métropole Aix-Marseille Provence, ECAA, Cs soprasteria Group (CRIMSON), Riscrises, Club des intercommunalités dans l'élaboration des PICS, etc. Le groupe de travail est ouvert à toutes les parties prenantes.
Plan de travail prévisionnel	 Lancement du groupe de travail Organisation du groupe de travail : répartition des missions Cadrage du périmètre du standard et inventaire des documents et objets à standardiser Identification des documents déjà traités dans le cadre d'autres standards (PPR pour les zonages de risques, les enjeux et leur qualification) Réflexion sur l'opportunité de la création de sous-groupes : modèles de fichiers, modèle de données et rapprochement avec les standards existants, représentation graphique (symbologie)
	 Élaboration du standard CNIG PCS-PICS réunions régulières du groupe de travail points d'étape en commission des standards.
	Accompagnement du standard CNIG PCS-PICS maintenance évolutive du standard CNIG PCS-PICS, production de jeux et de gabarits de données, production de modèles de fichiers, accompagnement des utilisateurs il existe déjà un groupe de travail PICS au niveau du CEREMA, l'AMF, l'Irma et le CNFPT proposent des formations, les éditeurs de logiciels pourront intégrer la symbologie proposée et un module d'export des objets au modèle de données détaillé dans le standard. Guides intégrant les éléments du standard pour homogénéiser les restitutions.
Livrables	Standard CNIG PCS-PICS conforme au processus de la « Fabrique des standards »

	 modèle de données (au format UML par exemple), catalogue d'objets, consignes d'implémentation, consignes de saisie de métadonnées charte de symbolisation référencement du standard sur <u>schema.data.gouv.fr</u>
Durée du mandat	18 mois renouvelables
Calendrier prévisionnel	 Validation du lancement du GT CNIG PCS / PICS, le 25/09/2025 Réunions préparatoires sur l'organisation du GT et la répartition des missions : octobre 2025 Analyse de la documentation existante : T4 2025 Elaboration du standard : janvier à septembre 2026 appel à commentaires : octobre- novembre 2026 validation en commission des standards : décembre 2026